



## Demande de nationalité et mariage

Par **tak**, le 11/01/2012 à 15:37

Bonjour,

je suis étudiant algérien, CDI a temps partiel.(titre de séjour étudiant)

ma future femme est une résidente permanente agée de 22ans sans travail rentrée en France à l'age de 9ans.

elle a déposé une demande de nationalité en septembre 2011.

a ce que le fait de faire un acte de mariage l'empêchera de l'obtenir??!!

quelles seront les chances d'obtention ??

j'aurai besoin de plus de conseil et d'éclaircissement sur ce sujet .

a ce que on attend l'obtention du certificat de son nationalité, je pourrai me marier avec elle et de faire un changement de statut d'étudiant pour un regroupement familial ???

merci

Par **Claralea**, le 11/01/2012 à 18:49

**J'ai modifié votre message en enlevant votre numéro de téléphone pour les mêmes raisons que précédemment expliquées**